



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 18 février 2016

DÉLIBÉRATION

N° 12 - 18.02.2016

En exercice.....26  
Présents.....22  
Votants.....26  
Abstention.....0

SERVICES TECHNIQUES  
12. ETUDES ET TRAVAUX  
CONTRAT TERRITORIAL VOLET MILIEUX AQUATIQUES (CTVMA)  
Calendrier prévisionnel de l'année 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE,  
Le 18 février,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 12 février 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Île de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré :** M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,  
**Le Bois-Plage :** M. Jean-Pierre GAILLARD, M. Gérard JUIN,  
**La Couarde sur Mer :** M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,  
**La Flotte :** M. Léon GENDRE, Mme Isabelle Masion-TIVENIN,  
**Loix :** M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,  
**Les Portes en Ré :** M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,  
**Rivedoux Plage :** M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,  
**St. Clément des Baleines :** M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,  
**Ste Marie de Ré :** Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAITRE,  
**St. Martin de Ré :** M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

Mme Marlyse PALITO (donne pouvoir à M. Jean-Pierre GAILLARD), M. Jean-Paul HERAUDEAU (donne pouvoir à M. Jean-Louis OLIVIER), Mme Isabelle RONTE (donne pouvoir à Mme Gisèle Vergnon), M. Francis Villedieu (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET).

**Secrétaire de séance :** Mme Isabelle Masion-TIVENIN.

\* \* \* \* \*

AR PREFECTURE

017-241700459-20160218-D201612-DE  
Reçu le 19/02/2016



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 18 février 2016

### DÉLIBÉRATION

N° 12 - 18.02.2016

En exercice.....26  
Présents.....22  
Votants.....26  
Abstention.....0

### SERVICES TECHNIQUES 12. ETUDES ET TRAVAUX CONTRAT TERRITORIAL VOLET MILIEUX AQUATIQUES (CTVMA) Calendrier prévisionnel de l'année 2016

*Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-9,*

*Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, et notamment l'alinéa 5 du 1er groupe de l'article 5.2, relatif à l'entretien et la restauration des zones humides du Fier d'Ars, de la Fosse de Loix, du Défend, du Grand préé,*

*Vu la délibération n°132 du 29 septembre 2011, portant sur la validation du Programme d'Actions du Contrat Territorial volet Milieux Aquatiques (anciennement CREZH),*

*Vu la délibération n°133 29 septembre 2011 et portant sur la validation du plan de financement du Contrat Territorial volet Milieux Aquatiques (anciennement CREZH),*

*Vu le Contrat Territorial volet Milieux Aquatiques signé conjointement par l'Agence de l'Eau, le Conservatoire du Littoral et la Communauté de Communes en date du 11 octobre 2012,*

*Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2012 et déclarant d'Intérêt Général la réalisation des travaux du Contrat Territorial volet Milieux Aquatiques (CTVMA),*

*Vu l'avenant n°1 au Contrat Territorial volet Milieux Aquatiques signé en date du 15 janvier 2014,*

*Vu l'avis favorable du Bureau du 8 février 2016,*

Considérant que la Communauté de Communes de l'Ile de Ré doit, conformément à l'arrêté préfectoral déclarant les travaux du CTVMA d'Intérêt Général, transmettre chaque année, le calendrier prévisionnel des études et travaux envisagés à la Préfecture,

Ainsi, en 2016, il est prévu de :

- poursuivre les travaux d'arrachage des plantes envahissantes,
- poursuivre les travaux de stabilisation de berges et de curage des chenaux,
- poursuivre la restauration des ouvrages hydrauliques.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- de valider le calendrier prévisionnel pour l'année 2016 joint en annexe de la présente délibération,
- de prévoir l'inscription des crédits nécessaires au Budget Primitif du Budget annexe Ecotaxe 2016,
- d'autoriser Monsieur le Président à transmettre ce calendrier prévisionnel à Monsieur le Préfet de la Charente Maritime.

Affichée le 18.02.2016  
Le Président

Certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

l'informant que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

017-24 67 00 459 - 2016 0218 - 0201612-DE  
Reçu le 18.02.2016

**Calendrier prévisionnel des travaux du Contrat Territorial Volet Milieux Aquatiques (CTMA) de l'île de Ré  
Année 2016**

	MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6	MOIS 7	MOIS 8	MOIS 9	MOIS 10	MOIS 11	MOIS 12
<b>TRAVAUX SUR LES BERGES</b>												
1- Lutte contre le Baccharis Halimifolia												
2- Lutte contre le Gynethium Argenteum (Herbe de la Pampa)												
3- Stabilisation et protection des berges												

	MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6	MOIS 7	MOIS 8	MOIS 9	MOIS 10	MOIS 11	MOIS 12
<b>TRAVAUX SUR LES CHENAUX</b>												
1- Curage des chenaux												
2- Retrait des embacles												

	MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6	MOIS 7	MOIS 8	MOIS 9	MOIS 10	MOIS 11	MOIS 12
<b>TRAVAUX SUR LES OUVRAGES</b>												
1- Restauration des ouvrages en zone de déprise												
2- Restauration des ouvrages prioritaires pour l'anguille												

AR PREFECTURE

017-241700459-20160218-0201612-DE  
Reçu le 19/02/2016